



Cher partenaire,

En ce début d'année, nous souhaitons partager avec vous un point de situation sur la part collective du pass Culture afin de vous accompagner au mieux dans la gestion de vos offres.

Budget 2026 : 62 millions d'euros alloués

Suite à la validation ce 19 février par le Conseil constitutionnel du projet de loi de finances pour l'année civile 2026, une enveloppe de **62 millions d'euros** - identique à l'enveloppe de 2024 - a été attribuée à la part collective pour les établissements relevant de l'Éducation nationale. Ce budget sera réparti sur les deux périodes scolaires de l'année :

- De janvier à août 2026 (fin de l'année scolaire 2025-2026) ;
- De septembre à décembre 2026 (début de l'année scolaire 2026-2027).

 À noter que les crédits non utilisés sur la première période pourront être reportés sur la seconde.

Calendrier et visibilité dans ADAGE

L'importation de ces crédits dans l'interface ADAGE vient d'être réalisée.

- **Récapitulatif des dernières semaines** : le projet de loi de finances attribuant 62 millions d'euros à la part collective a été adopté par le Parlement le 2 février, puis validé par le Conseil constitutionnel le 19 février. Cette validation est la dernière étape avant promulgation au Journal officiel.
- **Actuellement** : les crédits de dépense de ces établissements sont visibles dans ADAGE. Les équipes pédagogiques peuvent dès à présent confirmer leurs réservations payantes pour le reste de l'année scolaire en cours.

À noter :

Certains établissements disposent déjà de leurs budgets :

- **Lycées agricoles, militaires, maritimes** : les établissements des Ministères de l'Agriculture, des Armées et de la Mer peuvent effectuer des réservations payantes depuis le 1er janvier 2026.
- **Écoles innovantes marseillaises** : le budget complet pour l'année 2025-2026 a été délégué mi-janvier. La limite de 80% en vigueur l'automne dernier est levée ; ces écoles peuvent désormais engager l'intégralité de leurs fonds dans ADAGE.

Une question ?

N'hésitez pas à [nous contacter](#). Pour rappel, nous organisons également un jeudi par mois un webinaire d'information sur la part collective du pass Culture. Par ici pour [vous inscrire](#).

Pour suivre toutes les actualités du pass Culture et de la part collective, [abonnez-vous à notre newsletter](#).

À très vite,
L'équipe pass Culture

[Espace Pro](#)

[Aide](#)

[pass.culture.fr](#)



pass Culture

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

Vous recevez cet email car vous avez accepté de recevoir les lettres d'information du pass Culture.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*